

B

DIPLÔME DES MÉTIERS D'ART (DMA)

• SCULPTURE SUR BOIS

DÉFINITION

Le métier de sculpteur consiste à réaliser, par enlèvement de matières, des reliefs et des formes dans l'espace. La sculpture sur bois était très présente dans les intérieurs des siècles passés sous forme d'ornements sur des meubles, des boiseries ou sous forme de ronde-bosse (par exemple les statues dans les églises et les riches demeures).

Néanmoins, la sculpture sur bois est toujours présente dans le cadre de vie contemporaine, sous de nouvelles formes, pour de nouvelles fonctions. Des techniques avancées existent de nos jours pour la réalisation d'ouvrages sculptés ; cependant les méthodes traditionnelles sont toujours indispensables.

Le bois y est remplacé par des matériaux modernes, dérivés du bois, matériaux de synthèse mais les meubles sont souvent moins sculptés qu'autrefois, l'esthétique contemporaine favorisant un grand dépouillement du décor.

La réalisation de la sculpture est souvent précédée de travaux préparatoires : dessin, modelage d'argile ou de plastiline, moulage en plâtre. L'essentiel de l'outillage est composé d'outils tranchants à main (gouges) mais certaines machines utilisées en menuiserie apportent au sculpteur une aide appréciable pour la préparation de son ouvrage.

Le sculpteur doit être sensible aux proportions, aux lignes, au jeu de lumières sur les volumes. Le dessin est présent dans toutes les étapes du travail. Une bonne habileté manuelle est indispensable pour l'exécution des projets ainsi qu'un sens aigu de la création si le sculpteur veut exercer une activité autre que la copie des œuvres classiques ou leur restauration.

FORMATION

Formation en deux ans (niveau III) qui a pour but de former des professionnels réalisateurs-concepteurs.

CONDITIONS D'ADMISSION

Peuvent présenter leur candidature :

- Les élèves titulaires d'un Diplôme de Fin d'Études Secondaires des Métiers d'Art (D.F.E.S.M.A.) de la spécialité, d'un Brevet des Métiers d'Art (B.M.A.) ébénisterie ou d'un bac professionnel ébénisterie.
- Les étudiants issus de la classe de Mise à Niveau Arts Appliqués option Métiers d'Art.

Recrutement sur dossier scolaire, selon la procédure nationale Admission Post Bac (APB) accessible par internet sur www.admission-postbac.fr

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

1^{ère} phase : à l'issue de la procédure Admission Post Bac (APB), une commission examinera les candidatures.

2^{nde} phase : les candidats sont convoqués pour un entretien.

ÉTUDES

33 heures hebdomadaires

Enseignement général (7h) : français, langue vivante, informatique, physique-chimie, économie et gestion

Enseignement artistique (10h) : expression plastique, arts techniques et civilisations, composition d'arts appliqués

Enseignement professionnel (16h) : atelier de création et de réalisation, technologie de spécialité (une co-animation est assurée par le professeur d'arts appliqués)

Stage en entreprise de 4 à 6 semaines en fin de 1^{ère} année.

Le DMA Art de l'Habitat est constitué de 8 Unités de Valeur. Leur acquisition est répartie sur les deux années de formation : le passage en 2^{ème} année est subordonné à l'obtention des U.V. de 1^{ère} année.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les débouchés peuvent être classés en deux groupes :

- Débouchés directs : restauration, copie de pièces anciennes, sculpture décorative contemporaine
- Débouchés indirects : création d'éléments en volume pour la publicité, le théâtre, le cinéma....

POURSUITE D'ÉTUDES

À l'ESAA Boule avec le DSAA mention Produit, aux Arts Décoratifs (concours), à la FEMIS...

L'ESAA Boule est un établissement public. Le régime est l'externat (pas d'hébergement possible) ou la demi-pension. Cette formation ouvre droit au régime de sécurité sociale des étudiants.